

La Lettre Défense et République

EDITORIAL

Après avoir détaillé les propositions et réflexions en matière de défense et de sécurité de Ségolène Royal (Lettres D&R n°7 et n°11) et de celles de Nicolas Sarkozy (Lettre D&R n°10 et n°12) Défense & République poursuit son analyse des programmes des candidats en s'intéressant aux propositions du candidat de l'UDF, François BAYROU.

La percée fulgurante dans les sondages fait désormais du leader centriste un postulant crédible à la magistrature suprême. Dès lors, il est parfaitement légitime de s'interroger d'emblée sur le déficit de crédibilité, l'absence de prise de parole, la difficulté de définir précisément les collaborateurs, élus et conseillers du candidat en ce qui concerne les questions liées à la défense.

En effet, hormis quelques interviews, exercices obligés de la campagne, récemment parus dans la presse spécialisée (Défense nationale et sécurité collective n°4, avril 2007/ Défense et Sécurité Internationale de février dernier...), aucune présentation officielle du programme du candidat de l'UDF n'est venue assouvir l'attente impatiente de la communauté de la défense.

Le temps étant désormais compté avant le premier tour, il semble qu'il faudra se contenter du candidat Bayrou d'une perspective a minima sur les questions de défense.

Le président

QUELLE POLITIQUE DE DEFENSE POUR 2007 ? 3EME PARTIE : LES PROPOSITIONS DE FRANÇOIS BAYROU, CANDIDAT A L'ELECTION PRESIDENTIELLE (UDF)

(téléchargeable sur www.defense-et-republique.org).

La posture traditionnellement portée vers l'Europe de François Bayrou et de l'UDF le porte à calibrer, quasi exclusivement, son discours en matière de défense et sécurité sous cet angle, avec le risque de ne pouvoir toujours trouver les réponses à certaines questions sur lesquelles militaires, fonctionnaires civils du ministère de la Défense, spécialistes des questions de sécurité collective s'interrogent pourtant, condition militaire, maintien à niveau de l'effort budgétaire...

Sur ce dernier point précis, force est de constater que le candidat de l'UDF répète souvent qu'il convient de ne pas considérer le budget de la défense comme une simple variable d'ajustement : « *La constance afin de permettre une meilleure visibilité et assurer une programmation réelle et non virtuelle semble être une des préoccupations du candidat* ». De même, le rôle de l'État actionnaire dans les grands groupes industriels d'armement est également source de questionnements. Ainsi, si le rôle de l'État n'est pas de se substituer aux actionnaires, cela le devient dans le cas d'industries de souveraineté, notamment quand les intérêts vitaux nationaux et européens sont en jeu (cette réponse semble être dictée par les événements récents autour d'Airbus - avec d'indéniables conséquences sur le programme A 400-M).

Néanmoins, l'analyse approfondie des postures en matière de sécurité et de relations internationales laisse apparaître une volonté d'infléchir quelques éléments figés dans notre Constitution et système institutionnel, que le candidat souhaite, comme chacun sait, abroger pour voir l'avènement d'une VIe République.

Ainsi, l'expression du Parlement - caractérisée par une association plus systématique aux prises de décisions en matière de défense -, la transparence dans les interventions extérieures, la cohérence du lancement, du suivi et de la gestion des programmes d'armement, une politique de management plus cohérente des hommes aux postes de responsabilités (notamment au niveau des instances de Bruxelles, qu'il s'agisse de Mons - siège de l'OTAN - ou au Berlaymont, siège de la Commission), ainsi que l'évocation précise - fait assez rare dans la campagne pour être signalé - en matière d'observation et de capacité de renseignement - tant humain (Humint) que technologique (Sigint) sont quelques-unes de ces inflexions les plus déterminantes.

La « *mutualisation* » des capacités militaires nationales, « *l'orientation* » et la « *restructuration* » de moyens budgétaires supplémentaires en matière de recherche & développement ainsi que la « *coordination* » des forces armées européennes sont ainsi des corollaires de ces postures dont le champ d'application est la PESD et que la Présidence française de l'UE, dès le premier semestre 2008, pourrait mettre en pratique si François Bayrou était élu le 6 mai prochain.

L'Europe au cœur de la politique de défense nationale

Le ton ainsi est-il donné par François Bayrou lui-même quand il n'hésite pas à faire sienne cette citation de Charles de Gaulle, alors colonel, « *Par nature, par pesanteur, les armées préparent toujours la guerre d'avant* ». François Bayrou propose ainsi une nouvelle politique de défense, intégrant l'échelle européenne, et dans laquelle, selon lui, la défense civile devrait répondre aux nouvelles menaces qui planent sur la planète. C'est donc logiquement au niveau européen que cette ambition politique est censée être pertinente. La politique de défense de la France se trouverait ainsi être structurante vis-à-vis de ses partenaires européens. Cette posture de *leadership* parmi les 27 États membres, voire au sein de l'OTAN - que le potentiel chef des Armées verrait bien (dans un avenir peu éloigné) s'inscrire dans un certain désengagement des Etats-Unis accaparés par leurs intérêts géopolitiques de plus en plus asiatiques, est déjà en soi une évolution en soi, rompant ainsi avec le fédéralisme intégral que l'UDF a longtemps incarné quasi-exclusivement en matière de construction européenne.

Cela sera-t-il suffisant pour insuffler les éléments nécessaires, manquants pour l'instant, pour l'existence et la conduite d'une Europe de la sécurité et de la défense, telle que rêvée ? Rien n'est moins sûr... Dans ce dessein, François Bayrou souhaite privilégier plusieurs pistes, dont la plus ambitieuse semble être la priorité donnée à la recherche, pour laquelle des moyens supplémentaires massifs doivent y être consacrés (d'autant plus facilement que bien souvent, la recherche militaire a des applications duales, en lien avec l'industrie civile). Est ainsi mis en avant que l'engagement des grands programmes militaires de recherche participe indéniablement à la compétitivité globale de nombreuses industries. De ce point de vue, c'est bel et bien en direction d'une meilleure planification en matière d'élaboration et de conduite des programmes d'armement au niveau européen que l'ancien ministre de l'Education nationale souhaite tendre.

Bien que le gouffre technologique soit devenu abyssal entre les Etats-Unis, la France et l'Europe, il prône paradoxalement en même temps une politique d'économie à sens contraire des précédents exercices (à l'instar des nouveaux programmes de missiles alors que les missiles à disposition peuvent encore être suffisants, ou encore la multiplication de strates, de structures nouvelles sans supprimer les structures existantes,

d'agences européennes sans supprimer les organismes français équivalents...).

François Bayrou aime à répéter que nous devons construire une défense européenne et d'ajouter que « *dès lors, l'Alliance atlantique aura un tout autre visage, et les réticences françaises à son égard s'effaceront* ». Les pays européens représentent, en effet, ensemble près des deux tiers du budget de défense américain. Ainsi, selon lui, notre capacité de projection doit être portée dans ce contexte à 10 % de la capacité américaine ! Il rajoute dans le même temps que le continent européen doit devenir capable de faire face aux crises du futur immédiat qui nécessitent le plus souvent une intervention au loin et qui doivent tenir compte du changement de visage de la guerre (asymétrique, urbaine, civile, technologique) et d'un soutien fluctuant sur notre territoire auprès d'opinions publiques réticentes à l'emploi de la force. Ainsi, la guerre économique, la guerre d'opinion et la stratégie d'influence entrent dans la grille de lecture du candidat.

Sur un autre domaine, quoique lié, François Bayrou n'hésite pas à insister sur la nécessaire cohérence en matière de management au niveau des instances de décisions. En effet, il fait remarquer fort légitimement que, malgré les avancées du Sommet de Saint-Malo en 1998 et de Laeken en 2001, il n'existe absolument pas de politique, ni de stratégie consistant à placer des Français (militaires ou hauts fonctionnaires) aux postes de commandement des organisations européennes et internationales (sans doute a-t-il en tête le fiasco de 1996 lorsque la France a échoué à obtenir le commandement du flanc Sud de l'OTAN).

Sans doute pense-t-il également, comme de plus en plus d'observateurs du reste, que les Français sont dramatiquement absents des instances de coordination de la PESC (malgré la présence du Général Bentégeat à la tête du Comité militaire de l'UE (CMUE) depuis novembre 2006, alors que les Français sont trop peu présents, de son point de vue, tant au niveau du Comité Politique et de Sécurité - COPS et de l'Etat-major de l'UE (EMUE). François Bayrou va jusqu'à poser une question que se posent légitimement nombre d'analystes : qu'avons-nous gagné à pratiquer la politique de la chaise vide au sein des instances de l'Alliance, malgré notre réintégration formelle au sein du Commandement intégré en 1995 ?

En prenant un peu plus de hauteur, le candidat UDF estime que la prolifération des nouvelles menaces (identitaires, ethniques, religieuses) conditionne donc la prégnance d'une analyse des enjeux liés à la capacité de

défense commune, c'est-à-dire non pas une armée européenne commune, mais la mise en synergie de capacités militaires nationales, qui autorise de manœuvrer, d'interagir et d'échanger des renseignements. François Bayrou évoque souvent d'ailleurs la nécessité de manœuvrer ensemble, d'échanger le renseignement, mettant ainsi en exergue que « *la défense du territoire européen, c'est notre responsabilité* ».

C'est donc fort logiquement qu'au-delà de la validation de la refonte du Livre blanc de 1994, la posture naturelle du candidat centriste le porte à souhaiter ardemment la rédaction d'un Livre blanc sur la sécurité européenne (à l'instar de celui qui a été enterré en 2004), exprimant objectifs stratégiques et moyens militaires mis à disposition à cet effet.

Autonomisation des capacités nationales de renseignement, d'observation et de conduite d'opérations militaires

Les derniers soubresauts autour du retard pris par le programme de navigation par satellite Galileo (d'ici 2011 voire 2012) semblent donner raison à François Bayrou quand il évoque la nécessité pour la France de combler son retard en matière d'observation et de renseignement, en particulier, dans le renseignement économique. Il rappelle ainsi volontiers que cela nécessite d'allier technologie, expérience du terrain tout autant que la connaissance fine des moeurs, langues, coutumes et des cultures, gage d'une information fiable.

Là encore fait-il implicitement référence à une démarche européenne, sans aller jusqu'à reprendre à son compte l'idée d'une Agence européenne de renseignement laissée en jachère (malgré quelques travaux très intéressants parus aux Cahiers de Chaillot en 2000 sous la plume du chercheur Alessandro Politi). En tout cas, fait-il explicitement référence à la sous-utilisation des outils que sont justement ceux hérités de la mise en sommeil de l'Union de l'Europe Occidentale, notamment le Centre satellitaire de Torejon (Espagne), l'Institut d'Etudes de Sécurité de l'UE (IESUE, Paris), outils de coopération intra-européenne, que l'on pourrait mieux intégrer, en accord avec les objectifs que l'UE s'est donnée (logique capacitaire). L'objectif global des forces européennes, baptisé « *Headline goal* » a, en effet, été fixé à 60 000 hommes, réellement opérationnels, quoique cela ait été quelque peu oublié...

Par ailleurs, le concept « *Battle Groups 1500* », c'est-à-dire des forces de réaction rapide composées de 1500 hommes disponibles dans un court laps de temps, ainsi que la poursuite des logiques d'intégration par armée (Eurofor – état-major terrestre de brigade, Euromarfor – flotte temporaire, Eurogendfor – réunissant l'Italie,

l'Espagne, les Pays-Bas, le Portugal, la France et sans doute la gendarmerie roumaine, sous la forme d'une force de 800 hommes « *déployable* » sous 30 jours, notamment pour la gestion de crise) traduit une volonté claire d'aboutir à ce que le président JM. Barroso appelait très récemment sous le qualificatif « *Europe des résultats* ». Se plaçant résolument dans une démarche très optimiste, il ose rappeler quelques vérités trop peu connues, notamment que notre capacité actuelle de renseignement est dix fois inférieure à celle des Britanniques et vingt fois en deçà de celles des Américains... Pour étayer cette occasion ratée de prôner une fructueuse collaboration européenne, sans doute a-t-il raison de prendre appui sur l'inertie européenne au Darfour. En effet, la situation serait-elle aussi chaotique si, à la connaissance française du Tchad, à la présence de forces françaises prépositionnées au Sénégal, au Gabon ou à Djibouti, l'on ajoutait la connaissance britannique du Soudan...

Une ambitieuse politique de défense civile

Les nouveaux risques auxquels nous sommes confrontés, terrorismes, proliférations, légitimant par conséquent une surveillance accrue des sites sensibles ainsi qu'une redéfinition de la cohérence de la doctrine d'emploi des missions Vigipirate, semblent imposer l'idée d'un renforcement très conséquent de notre capacité de défense civile. Cette idée-force doit ainsi se construire, selon François Bayrou, au cœur de la société, c'est-à-dire dans le cadre d'un service civique et humanitaire qu'il souhaite universel, « *instrument d'apprentissage de la vie en commun et du service aux autres* », ouvert à tous les jeunes âgés de 18 ans, garçons et filles pour une durée de six mois en vue d'actions civiles et humanitaires, en France, en Europe ou dans les pays en voie de développement.

Le candidat assume, à ce propos, la paternité, du moins l'antériorité de l'idée (2001) sur ses adversaires, allant jusqu'à dire que c'est ainsi le meilleur vecteur pour faire circuler dans la nation l'esprit de défense civile. Ce service civique concernerait ainsi, à la fois les jeunes Français et les jeunes immigrés qui ont grandi en France. Pour ceux-ci, il va plus loin proposant que l'accomplissement de ce service soit une clé de l'attribution de la nationalité française. Les acquis pourraient ainsi être pris en compte dans le parcours de formation, qu'il s'agisse de la validation des acquis de l'expérience ou d'unités de valeurs dans le cadre des études.

D'un coût approximatif de quatre à cinq milliards d'euros, le candidat à l'élection présidentielle rattache ce service à la sécurité globale, pour laquelle il interpelle tous les Français. Il estime que « *la sécurité*

des Français, la sécurité du territoire sous toutes ses formes, civils et militaires, est le premier droit comme le devoir de chaque Français ». Il ajoute que « *de nombreux domaines ont besoin de ce don de quelques mois : la sécurité dans les transports en commun dans les grandes agglomérations, la surveillance des massifs forestiers au plus brûlant de l'été, l'aide aux personnes âgées, handicapées ou à mobilité réduite, l'assistance ou la sécurité des personnes fragiles dans les gares ou les aéroports* ».

La décision de créer ce service civique universel réclamant selon lui une légitimité forte, indiscutable, sera ainsi soumise à référendum.

La reformulation de notre doctrine nucléaire

François Bayrou, dans cet élément structurant de notre politique de défense - domaine réservé s'il en est du Chef de l'État et des Armées (qu'il entend remanier de manière substantielle par ailleurs), assume pleinement sa volonté de reformuler notre doctrine nucléaire : « *Ce qui serait rationnel, c'est de discuter d'un désarmement nucléaire de long terme* » ajoute-t-il, allant ainsi plus loin que ses adversaires dans ce domaine...

La doctrine du candidat de l'UDF s'appuie sur le rappel que les intérêts vitaux de la France ne sont pas définis uniquement par les frontières hexagonales ou même l'Outre-mer. Les intérêts vitaux de nos alliés, briques constitutives de la construction communautaire comme de la relation transatlantique, seraient aussi une part de nos intérêts vitaux.

L'évolution de la doctrine nucléaire de la France notamment à l'égard des États « *voyous* » semble, d'après son analyse, mériter une double réflexion marquée par les conséquences d'une prolifération sans moyens de pression sur les détenteurs des armes, eu égard à leur caractère stable ou instable, au-delà de la légitimité que chacun trouve à leurs détentions. Par ailleurs, cela justifie chez lui que la réflexion sur la mutualisation de la dissuasion soit posée, notamment vis-à-vis des seuls qui pourraient également se la poser, à savoir les Britanniques, sans qu'il ne précise ses intentions dans cette optique...

Le droit d'ingérence se lit à l'aune de ce degré de stabilité ou d'instabilité prévalant dans un pays - ce dont l'analyse pourrait être confiée à la communauté internationale. Une politique rationnelle et juste serait - selon François Bayrou - de discuter d'un plan de désarmement nucléaire de long terme, qui permettrait de répondre à tous les pays qui veulent s'engager dans la prolifération nucléaire, que l'objectif programmé serait de tendre vers un bannissement du nucléaire...

Il n'oublie cependant pas de rappeler que le caractère dissuasif de l'arme atomique vient de ce qu'elle est une arme de dernier recours et que « *ce n'est pas une arme de maintien de l'ordre international, ou de lutte contre le terrorisme international* », rompant avec le discours de Jacques Chirac de l'Île Longue de janvier 2006. Le discours sur le coût d'entretien et de modernisation de notre outil dissuasif n'est pas absent de sa réflexion.

L'assainissement en profondeur de la politique étrangère de la France

Pour François Bayrou, la promotion de la démocratie dans le monde est la meilleure façon de défendre les intérêts globaux de la planète. « *La démocratie est la condition du développement. La démocratie n'est pas le fruit du développement, elle n'est pas le développement, elle en est la condition : pas suffisante mais certainement nécessaire* » précise-t-il.

Supprimer le « *domaine réservé* » du Chef de l'État, telle est la première rupture qu'il prône pour retrouver le cadre d'une démocratie de plein exercice. S'il estime légitime que le président de la République assume une responsabilité majeure en matière de politique étrangère, le Parlement doit pouvoir participer à la réflexion et à la définition des grands axes. Ainsi souhaite-t-il que le président de la République tienne devant le Congrès (réunion des députés et des sénateurs à Versailles) un grand rapport annuel, sorte de discours sur l'état du monde. Il importe également que le Parlement retrouve le droit d'écrire et de voter des résolutions dans ce domaine comme dans d'autres (l'exemple de l'adhésion de la Turquie est dans tous les esprits, du moins le sien).

La France doit respecter elle-même ce qu'elle exige des autres. L'aide internationale au développement à laquelle participe la France doit ainsi être conditionnée au respect de l'état de droit qui passe dans tous les cas par la tenue d'élections libres et pluralistes. Pour François Bayrou, la politique étrangère est au cœur de chaque politique nationale, de chaque État, devant être ainsi coresponsable de l'avenir de la planète.

Cela impose que toute intervention extérieure de sa part se fasse dans le cadre strict d'un mandat de l'ONU. Cela impose aussi que les accords de défense conclus entre la France et d'autres pays soient transparents, notamment en Afrique.

Groupe d'étude des programmes des candidats à la présidence

Pour débattre ou s'informer
www.defense-et-republique.org

Contact : Roger Annette
postmaster@defense-et-republique.org